L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau---rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, 22 MAI, 1884. 57eme Annee.

Taxes pour Taxes d'Etat de Propriétés Personnes.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES CONTRIBUENS DELIQUANTS DE TAXES--PAROISSE D'ORLEANS, PREMIER DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de l'District de la dite paroisse, sise dans le quarrage 36, Antoine, Deuxième District de cette Ville, pendant les heures légales, pour vendre publiquement, commençant à 11 heures A. M., le Samedi, 14ème jour dajuin A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés spécifiées sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et la propriété foncière, assessée à chacun pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

IRWIN, JESSIE R.—Taxe de 1881 montant à.....45c

Les deux cinquièmes (4-5) indivis d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations que s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Tonti, Freret et Thalie, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 387; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 126 pieds.

JOANNAN, MLLE MARY E—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Locust, Erato, Magnolia et Thalie désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 289; le dit lot No. 19 mesure 24 pieds de face à la rue Erato sur 60 pieds de profondeur.

JOANNEN, MME CATHARINE—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Tonti, Freret et Lafayette, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 341, le dit lot No. 5 mesure 60 pieds de face à la rue Lafayette sur 100 pieds de profondeur; le dit lot No. 5 forme l'emplacement des rues Lafayette et Freret.

JORDA, THOMAS—Taxe de 1881, montant à.....$18 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Bayou, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 265; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Bayou sur une profondeur de 150 pieds.

JORDA, THOMAS—Taxe de 1881, montant à.....$18 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bayou, Bienville, Carondelet et Gravier, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 265; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Bayou sur une profondeur de 150 pieds.

JOSEPH SEN, LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....$6 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Locust, Delaperouse, Magnolia et Thalie, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'Ilet No. 289; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Delaperouse sur une profondeur de 95 pieds; le lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Delaperouse sur 125 pieds de profondeur.

JUNGHAUT, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....$15 90

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, St. Joseph, Tchoupitoulas et North Market, désignés comme lots Nos. 29 et 30 de l'Ilet No. 39; le dit lot No. 30 mesure 17 pieds de face à la rue North Market sur une profondeur de 90 pieds; le lot No. 29 mesure 21 pieds de face à la rue North Market sur une profondeur de 58 pieds.

JAMISON, DAVID ET MCINTOSH—Taxe de 1881, montant à.....$54 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Camp, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 168, le dit lot No. 7 mesure 21 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 96 pieds.

KILEY, WM.—Taxe de 1881, montant à.....$10 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Tonti, Freret et Thalie, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 387, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 126 pieds.

KENNELLY, VVE JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore, Franklin, Enterpe et Liberté, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 399; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Enterpe sur 127 pieds de profondeur.

KENNELLY, VVE JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Thalie, Freret et Melpomene, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 356; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Thalie sur 121 pieds de profondeur.

KILPATRICK, VVE W. W.—Taxe de 1881, montant à.....$15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Clio, Liberté et Calliope, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 325; le dit lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Franklin sur 112 pieds de profondeur, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Franklin et Calliope.

KENNEDY, DANL ET CHAS MCKEON—Taxe de 1881, montant à.....$24 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Water, Notre-Dame et Julie désignés comme lots Nos 4 et 5 de l'Ilet No. 17 A, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent, chaque, 24 pieds de face à la rue Delta sur une profondeur de 125 pieds.

KOONTZ, MME WM. B.—Taxe de 1881, montant à.....$15 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberte, Marais, Gasquet et Commune, désignés comme lots Nos. 12 et 13 du dit Ilet No. 158; les dits lots Nos. 17, 18 et 19 mesurent 30 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 106 par 82 pieds.

KANE, DANIEL—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Commune et Palmyre, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 403, le dit lot No. 5 mesure 25 pieds de face sur une profondeur de 100 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Meipomène, Thalie et Roman, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de l'Ilet No. 485; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 96 et 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6 et 7 mesurent 192 pieds de face à la rue Derbigny sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 8 mesure 36 pieds de face à la rue Thalie sur 218 et 211 pieds de profondeur; le lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Thalie sur 218 et 203 pieds de profondeur; les lots Nos. 10, 11, 12, 13 et 14 mesurent 180 pieds de face à la rue Thalie sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 31 pieds et 43 pieds de front à la rue Melpomène sur 120 et 123 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Melpomène; le lot No. 7 forme l'encoignure des rues Derbigny et Thalie, le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Thalie et Roman.

LARKIN, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Freret et Thalie, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 387, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 126 pieds.

LEWIS, SUC. DE MME W. H.—Taxe de 1881, montant à.....$9 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Calliope, Erycdes et Delord, désigné comme lots Nos. 31 et 32 de l'Ilet No. 355, les dits lots Nos. 31 et 32 mesurent 58 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 192 pieds.

LAZARUS HY. L.—Taxe de 1881, montant à.....$30 00

Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pille, St. Charles, Malpomène et Carondelet, désignée comme une portion du lot No. 6 de l'Ilet No. 211; la dite portion du lot No. 6 mesure 65 pieds de face à la rue St. Charles sur 100 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Trente-deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Calliope, Annonciation et Poeyfarré, désignés comme lots Nos. 1 à 32, inclusivement, de l'Ilet No. 663.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Commune et Palmyre, désignés comme lots Nos. 1 à 10, inclusivement, de l'Ilet No. 403; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$2 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Calliope, Banks et Bandin, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'Ilet No. 654; le dit lot No. 14 mesure 33 pieds de face à la rue Bandin sur une profondeur de 108 pieds.

LYNCH, EDWARD.—Taxe de 1881, montant à.....$12 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 1 à 18 inclusivement, mesurant, chaque, 28 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Gravier sur 144 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Gravier et White.

LAGUAITE, VVE JNO. B.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Gasquet et Canal, désignés comme faisant partie des lots Nos 20 21 A de l'Ilet No. 404, la dite partie des lots Nos 20, 21 et A mesurent 15 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 108 pieds.

LAGUAITE, VVE M. E.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Gasquet et Canal, désignés comme faisant partie des lots Nos 20 21, C de l'Ilet No. 404; la dite partie des dits lots Nos. 20, 21 C mesurent 15 pieds de face à la rue —— sur 108 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 615; le dit lot No. 17 mesure 28 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$2 40

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'Ilet No 615; les dits lots Nos. 7, 8, 9 et 10, ensemble, mesurent 115 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Perdido et Gayoso.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$2 70

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26, mesurant ensemble 261 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 18 forme l'encoignure des rues Gravier et Gayoso.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 615; le dit lot No. 24 mesure 28 pieds de face à la rue Dupré sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 615; le dit lot No. 25 mesure 28 pieds de face à la rue Dupré sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 615; le dit lot No. 26 mesure 28 pieds de face à la rue Dupré sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 27 de l'Ilet No. 615; le dit lot No. 27 mesure 28 pieds de face à la rue Dupré sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 615; le dit lot No. 28 mesure 28 pieds de face à la rue Dupré sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 615; le dit lot No. 29 mesure 28 pieds de face à la rue Dupré sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 615; le dit lot No. 30 mesure 28 pieds de face à la rue Dupré sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 31 de l'Ilet No. 615; le dit lot No. 31 mesure 28 pieds de face à la rue Dupré sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 32 de l'Ilet No. 615; le dit lot No. 32 mesure 28 pieds de face à la rue Dupré sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pierce, Carrollton avenue, Bandin et D'Hémécourt, désigné comme l'Ilet No. 700.

LITTLE ZION CHURCH—Taxe de 1881, montant à.....$6c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pierce, Carrollton avenue, Bandin et D'Hémécourt, désigné comme l'Ilet No. 700.

LITTLE ZION CHURCH—Taxe de 1881, montant à.....$6c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Genois, Télémaque, Banks et D'Hémécourt, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 713; le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Génois sur une profondeur de 100 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à.....$3 60

Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Gasquet et Palmyre, désigné comme la balance de l'Ilet No. 707.

LEONARD, MME SOPHIA—Taxe de 1881, montant à.....60c

Une portion de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Banks et Palmyre, désignés comme une portion des lots Nos. 18, 19 et 20 de l'Ilet No. 706, la dite portion des lots Nos. 18, 19 et 20 mesure 101 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

LINCOLN, JEREMIAH — Taxe de 1881, montant à.....$12 00

Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Balcode, Lopez, Banks et Bandin, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 654; le dit lot No. 14 mesure 33 pieds de face à la rue Bandin sur une profondeur de 108 pieds.

LYNCH, EDWARD.—Taxe de 1881, montant à.....$22 40

Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues White, Dupré, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 17, 18, 19, 20, 21 et 18 de l'Ilet No. 613; les dits lots Nos. 17 à 21, inclusivement, mesurent, chaque, 28 pieds de face à la rue Commune sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Commune sur 144 pieds de profondeur, le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Commune et Dupré.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Gasquet et Palmyre, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 707.

LEONARD, MME SOPHIA—Taxe de 1881, montant à.....60c

Une portion de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Gasquet et Palmyre, désignés comme une portion des lots Nos. 18, 19 et 20 de l'Ilet No. 706, la dite portion des lots Nos. 18, 19 et 20 mesure 101 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

LEVY, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Calliope, Banks et Bandin, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 654; le dit lot No. 15 mesure 33 pieds de face à la rue Bandin sur une profondeur de 108 pieds.

LEVY, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Calliope, Banks et Bandin, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 654; le dit lot No. 16 mesure 33 pieds de face à la rue Bandin sur une profondeur de 108 pieds.

LEWIS, JNO. H.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de l'Ilet No. 615; les dits lots Nos. 1 à 6 inclusivement, mesurent, chaque, 28 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Gravier sur 144 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Gravier et White.

LAGUAITE, VVE JNO. B.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Gasquet et Canal, désignés comme faisant partie des lots Nos 20 21 A de l'Ilet No. 404, la dite partie des lots Nos 20, 21 et A mesurent 15 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 108 pieds.

LAGUAITE, VVE M. E.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Gasquet et Canal, désignés comme faisant partie des lots Nos 20 21, C de l'Ilet No. 404; la dite partie des dits lots Nos. 20, 21 C mesurent 15 pieds de face à la rue —— sur 108 pieds de profondeur.

LEGARDEUR VVE GUSTAVE—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 833; le dit lot No. 1 mesure 25 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 108 pieds; les dits lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent, chacun, 25 pieds de face à la rue Canal sur 108 pieds de profondeur, le lot No. 10 mesure 81 pieds de face à la rue Canal sur 102 pieds de profondeur; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Canal et St. Patrick.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Soixante certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gayoso, Salcédo, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos 1 à 34 de l'Ilet No. 426; les dits lots Nos 1 à 34 ensemble mesurent 208 pieds de face sur 449 pieds de profondeur

LACROIX, FRANCOIS — Taxe de 1881, montant à.....$6 20

Vingt-huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Salcédo, Lopez, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 1 à 28 de l'Ilet No. 615; les dits lots Nos. 1 à 28, ensemble, mesurent 196 pieds de face sur 449 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 6, 7, 8 et 9 de l'Ilet No. 615; les dits lots Nos. 6, 7, 8 et 9, ensemble, mesurent 115 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Perdido et Gayoso.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....60c

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26, mesurant ensemble 261 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 18 forme l'encoignure des rues Gravier et Gayoso.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 615; le dit lot No. 11 mesure 28 pieds de face à la rue Dupré sur 120 pieds de profondeur.

LEVY, ALEX.—Taxe de 1881, montant à.....$42 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Constance et Robin, désigné comme le lot No. 8 de l'Ilet No. 114; le dit lot No. 8 mesure 57 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 149 pieds.

LOEB, MME FANNIE ET ALA.—Taxe de 1881, montant à.....$18 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Thalie, Magazine, Melpomène et Camp, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 154; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 110 pieds.

LACROIX, FRANCOIS—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Vingt-huit certains lots de terre et un passage, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pierce, Carrollton avenue, Bandin et D'Hémécourt, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 et un passage désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 et un passage désignés comme lots Nos. 559; les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent, chaque, 26 pieds 10 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 9 mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Roehelave sur une profondeur de 120 pieds. Les dits Nos. 10, 11, 12 et 13 mesurent, chacun, 20 pieds de face à la rue Rochelave sur 151 pieds de profondeur. Le dit lot No. 14 mesure 27 pieds de face à la rue Perdide sur 182 pieds de profondeur. Les lots Nos. 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 mesurent, chacun, 27 pieds de face à la rue Perdido sur 182 pieds de profondeur. Le dit lot No. 24 mesure 26 pieds de face à la rue Perdido sur 182 pieds de profondeur. Les lots Nos. 25, 26, 27 et 28 mesurent, chaque, 20 pieds de face à la rue Tonti, sur 151 pieds de profondeur. Le lot No. 24 forme l'encoignure des rues Tonti et Perdido. Le lot No. 14 forme l'encoignure des rues Rochelave et Perdido, et le passage mesure 12 pieds de face à la rue Tonti sur 66 et 80 pieds de profondeur.

LEWIS, AUGUSTE JR.—Taxe de 1881, montant à.....60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Palmyre et Gasquet, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 832; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Gasquet sur 120 pieds de profondeur.

LANGLER JEAN ET N. FRECHEN —Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Génois, Vénus, Télémaque et Esplanade, désigné comme lot No. 710

LYONS, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à.....$81 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Fourcher, Girod et Lafayette, désigné comme le lot No. 12 de l'Ilet No. 126, le dit lot No. 12 mesure 52 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 102 pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Girod.

LYNCH, EDWARD—Taxe de 1881, montant à.....$12 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Lafayette, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 470; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 100 pieds.

LYNCH, EDWARD—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 470; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 100 pieds.

LACARRAGNE, LAURENT—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roehelave, Dorgenois, Poydras et Julia, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 573; le dit lot No. 11 mesure 34 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 65 pieds.

MCLEAN, H. J.—Taxe de 1881, montant à.....$36 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Fourcher, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 126, le dit lot No. 12 mesure 52 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 102 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 615; le dit lot No. 24 mesure 28 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à.....45c

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 31, 32, 33, 34, 35 et 36 de l'Ilet No. 615; les dits lots Nos. 31, 32, 33, 34, 35 et 36 mesurent 168 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANCOIS.